



ÉCOLE AU CŒUR-DES-COLLINE

Conseil d'établissement – Année 2021-2022

Procès-verbal

24 mai 2022 – 18h30

Rencontre présentielle – salle de
classe, immeuble La Pêche

SONT PRÉSENTS :

Mesdames :

Lucie Brunette	parent immeuble La Pêche
Thessa Girard-Bourgoin	parent immeuble Ste-Cécile
Julie Labelle	représentante du service de garde
Millie Gauvreau	enseignante immeuble La Pêche; représentante 3e cycle
Roxanne Isabelle	enseignante immeuble La Pêche; représentante 2e cycle
Sylvie Legault	agente de bureau; représentante du personnel de soutien
Nathalie Sarrazin	enseignante immeuble La Pêche; représentante 2e cycle
Kim Proulx	parent immeuble La Pêche

Monsieur :

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Jocelyn Bourdon	directeur
-----------------	-----------

Absences :

Josée Lafrance	enseignante immeuble Ste-Cécile; représentante du préscolaire
Stéphanie Dion	parent immeuble La Pêche
Chantal Matthews	parent immeuble Ste-Cécile
Benoît Philippe	parent immeuble Ste-Cécile
Kim Côté	directrice-adjointe

1. Préliminaires

1.1 Ouverture et vérification du quorum

Le président étant absent pour cette rencontre, c'est la vice-présidente, Lucie Brunette, qui présidera la rencontre.

Le quorum est respecté on débute la séance à 18:41.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Madame Kim Proulx que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#34

1.3 Question du public

N'ayant aucun public dans la salle, on passe au prochain point

1.4 Adoption du procès-verbal du 5 avril 2022

Aucun ajout ou commentaire de la part des membres.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sylvie Legault que le procès-verbal de la réunion du 5 avril 2022 soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#35

1.5 Suivi au procès-verbal du 5 avril 2022

Compostage : Toutes les classes ont leur reçu bac de compostage.

Lapin : Le costume de lapin ne fut pas acheté.

Diner pizza – élèves 6^e année : Tous les élèves de 6^e année recevront 2 pointes de pizza gratuitement lors du diner du 10 juin.

2. Décisions:

2.1 Effets scolaires

Monsieur Jocelyn Bourdon présente les listes d'effets scolaires pour tous les niveaux.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Millie Gauvreau et appuyé par madame Sylvie Legault que la liste des effets scolaires soit acceptée.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#36

2.2 Frais scolaires

Madame Jocelyn Bourdon présente un tableau avec les frais par niveau ainsi que les cahiers d'activités en indiquant qu'on ne peut pas dépasser 85,00 \$, plus 10 \$ pour l'agenda.

Il demande si les parents pensent que les coûts des cahiers sont raisonnables car il y a eu augmentation des frais d'environ 20.00\$ par niveau.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Labelle et appuyé par madame Nathalie Sarrazin que les frais scolaires soient acceptés tel que présentés.

- Madame Kim Proulx suggère que l'OPP s'organise afin de mettre en place un magasin scolaire

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#37

2.3 Code de vie

Monsieur Jocelyn Bourdon propose de l'approuver tel quel.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Sarrazin et appuyé par madame Kim Proulx que le code de vie soit accepté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#38

2.4 Planification budgétaire

La direction présente le budget équilibré avec un montant de 536 403 \$ en allocations et 210 093 \$ en revenus, pour des dépenses totales de 746 496 \$.

Voir la résolution complète pour le CSSPO à la fin de ce procès-verbal.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Kim Proulx et appuyé par madame Julie Labelle que le budget soit adopté et soumis au centre de services scolaire pour son approbation.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#39

2.5 Changement d'heures du SDG

Julie Labelle explique qu'actuellement, le SDG paie deux éducatrices jusqu'à 18 heures tous les soirs, mais dans 90% du temps, tous les élèves ont quitté avant 17 :45. Elle indique donc que le SDG fermera à 17 :45 à partir de la prochaine rentrée scolaire afin d'économiser en masse salariale et d'avoir plus de budget pour les activités.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nathalie Sarrazin et appuyé par madame Sylvie Legault que le SDG ferme à 17 :45 dès l'année prochaine.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#40

3. Information:

3.1 Suivi du projet éducatif

Monsieur Jocelyn Bourdon indique qu'il n'y a aucun changement pour le moment. La planification continue.

3.2 Construction

Sainte-Cécile : Vont terminer la 2^e phase, soit changer les luminaires, les planchers des salles de classe et réparer le plafond lorsque nécessaire.

La Pêche : La 1^{ère} phase des travaux de rénovations sera au niveau du 1^{er} et 2^e étage cet été. La 2^e phase sera le rez-de-chaussée et elle est prévue pour l'année prochaine.

La construction sera étalée sur une période d'un an et demi et la fin est prévue pour avril 2024.

3.3 Inscriptions 2022-2023

Monsieur Jocelyn Bourdon indique que le nombre d'inscriptions n'a pas changé

4. Varia

Aucun ajout au varia, on passe au prochain point.

5. Messages

5.1 Mot du représentant au comité de parents

Nous n'avons pas de représentant au comité de parent du CSSPO

5.2 Mot du président

Monsieur Benoit Philippe est absent.

5.3 Mot de la direction

Monsieur Jocelyn Bourdon nous indique qu'il n'a rien à ajouter.

5.4 Mot du personnel

Madame Nathalie Sarrazin mentionne que l'activité sac de main, qui a eu lieu en après-midi, lors de la dernière petite journée fut apprécié. Elle mentionne aussi que le déplacement de la cour d'école a très bien fonctionné et la dynamique est différente et agréable.

Madame Millie Gauvreau mentionne qu'il ne reste pas beaucoup de temps avant la fin de l'année.

5.5 Mot de la responsable du service de garde

Madame Julie Labelle indique qu'elle n'a rien à ajouter.

Étant 20 :29, Madame Lucie Brunette propose une prolongation de 15 minutes.

5.6 Mot des parents

Madame Lucie Brunette demande quelques précisions quant au départ des élèves lors des petites journées. La direction indique que le principe changera et l'horaire normal sera de retour l'année prochaine.

5.7 Mot de la représentante de l'OPP

BBQ de fin d'année : Le dîner aura lieu le 17 juin. On prévoit deux hot-dogs, un jus et un chip pour chaque élève.

Cartes à gratter : Nous avons amassés plus de 4 000 \$

Semaine des... : L'OPP a remis un chocolat pour toutes les semaines spéciales au différent personnel des trois immeubles (incluant Des Lacs).

5.8 Mot des membres de la communauté

Aucun membre de la communauté présent

5.9 Mot de la représentante EHDA

La prochaine rencontre du CCEHDA est prévue lundi prochain.

6. Prochaine rencontre

6.1 Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre sera le 14 juin 2022 à 18 :30. Elle sera en présentiel à l'école.

7. Levée de l'assemblée

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20 :44.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Sylvie Legault que la séance se termine.

Adoptée à l'unanimité

CÉ-21-22-#41

Président (Benoit Philippe)

Directeur (Jocelyn Bourdon)

Secrétaire de la réunion (Lucie Brunette)

Résolution CÉ-21-22-#39 - Planification budgétaire école au Coeur-des-Collines

Considérant que le conseil d'établissement doit, sur la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement, adopter le budget annuel de l'établissement, et le soumettre à l'approbation du centre de services scolaire conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (article 95)

Considérant que le budget doit maintenir l'équilibre entre, d'une part, les dépenses et, d'autre part, les ressources financières allouées à l'école par le centre de services scolaire et les autres revenus qui lui sont propres conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (article 96.24)

Considérant les ressources allouées à l'établissement par le centre de services scolaire en vertu du cadre budgétaire;

Considérant les autres sources de revenus;

Considérant que ce budget est équilibré;

Considérant la recommandation de la directrice ou du directeur de l'établissement;

Considérant qu'en vertu des politiques, des règlements et des procédures du centre de services scolaire, il est possible que des ajustements positifs ou négatifs soient effectués en cours d'année;

Considérant que, s'il y a lieu, le budget présenté sera réajusté en cours d'année selon les allocations et les effectifs réels de l'établissement ainsi que les autres considérations spécifiées au cadre budgétaire;

Il est proposé par : Kim Proulx

Et appuyé par : Julie Labelle

que le budget équilibré de l'établissement, comprenant les montants suivants :

Allocations 536 403 \$

Revenus 210 093 \$

Total 746 496 \$

Dépenses totales 746 496 \$

soit adopté et soumis au centre de services scolaire pour son approbation.